Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20261104-CC2026_11_13-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 novembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de délégués
En exercice : 56
Présents : 48
Votants : 54

L'an deux mille vingt six, le quatre novembre à 18 h 00, les membres du Conseil communautaire de Pays d'Iroise Communauté légalement convoqués le 28 octobre 2026, se sont réunis en séance ordinaire au siège de la communauté sous la présidence de Monsieur André TALARMIN.

Étaient présents
L'HOSTIS Jean-Luc, Brélès ; BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; LE BIHAN Isabelle, Lampaul-Plouarzel ; APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; COLIN Christophe, Landunvez ; JAOUEN Rachel, Landunvez ; BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; LE GALL Elisabeth, Lanrivoaré ; MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; HUELVAN Annaïg, Le Conquet ; GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; MEAR Stéphane, Locmaria-Plouzané ; TALANDIER Annie, Locmaria-Plouzané ; HADDAD Benjamin, Locmaria-Plouzané ; CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané ; ABASQ Laurent, Milizac-Guipronvel ; MARC Marie-Jeanne, Milizac-Guipronvel ; TALARMIN André, Plouarzel ; CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; BATANY Philippe, Plouarzel ; HOARAU Monique, Plouarzel ; CARREGA David, Ploudalmézeau ; LAOT Anne, Ploudalmézeau ; LETARD Murielle, Ploudalmézeau ; BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; VINCE Logann, Ploudalmézeau ; CORRE Stéphane, Plougonvelin ; LE RU Sylvie, Plougonvelin ; CHAMPEAU Joël, Plougonvelin ; PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; PAGE Odile, Ploumoguer ; GUEGUEN Stéphane, Ploumoguer ; PAYEN Henri-Marc, Plourin ; LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; BRIEND Patrick, Porspoder ; MASSON Catherine, Porspoder ; MOUNIER Gilles, Saint Renan ; NOLL Suzanne, Saint-Renan ; COLLOC Jean-Louis, Saint Renan ; DUSSORT Fabienne, Saint Renan ; BRIANT Denis, Saint-Renan ; SOLLIEC Caroline, Saint Renan ; LE CORRE Albert, Saint Renan ; JAOUEN Armelle, Saint Renan ; KEREBEL Lucien, Trébabu ; LE MENE Mikaël, Tréouergat

Absents excusés
LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à ABASQ Laurent
PICART Jean-Christophe, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à MARC Marie-Jeanne
LAMOUR Céline, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à LAINEZ Marie-Christine
DENIEL Romain, Ploudalmézeau a donné pouvoir à LETARD Murielle
DAMOY Valérie, Ploudalmézeau a donné pouvoir à BIVILLE Sébastien
SAUNIER Solenn, Plougonvelin a donné pouvoir à CORRE Stéphane
STIENNE Thierry, Le Conquet ; COROLLEUR Bruno, Molène

Secrétaire de séance : Viviane GODEBERT

CC2026_11_13 : Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) - modification - service déchets

EXPOSÉ

Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), adopté par le conseil communautaire le 4 mars 2026, prévoit d'organiser la continuité des services publics en situation de crise tout en garantissant la sécurité des agents et des usagers. Ce plan se concentre sur les risques météorologiques majeurs affectant notre territoire : vent violent, orages, neige-verglas, inondations, vagues-submersion, canicule et sécheresse.

Le service déchets est particulièrement exposé à certains de ces risques. Pour assurer sa continuité dans des conditions sécurisées, plusieurs adaptations organisationnelles sont mises en place, en tenant compte des obligations réglementaires liées au code du travail (notamment décret du 27 mai 2025 relatif à la prévention des risques liés à la chaleur).

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20261104-CC2026_11_13-DE

Pour mémoire, bilan des épisodes de vigilance météo France en 2026 :
- 2 jours en vigilance orange neige-verglas (5 et 6 janvier)
- 2 jours en vigilance orange vent violent (9 et 23 janvier)
- 15 jours en vigilance orange canicule (26-28 mai, 21-26 juin, 7-12 juillet, 11-13 août)
- 4 jours en vigilance rouge canicule (22-25 juin)

Ces épisodes ont permis de tester les mesures prévues et d'identifier des pistes d'amélioration, notamment pour la communication auprès des usagers.

A ce stade, l'alerte Météo France est diffusée à l'échelle du département. Ce référentiel pourrait néanmoins évoluer rapidement dans les prochains mois en affichant des données plus précises infra-départementales, celles-ci seraient donc prises en compte afin d'adapter nos mesures à la réalité des conditions météorologiques locales.

Le fonctionnement général est le suivant
- Vigilance jaune : pas d'adaptation significative pour les usagers.
- Vigilance orange : adaptations ponctuelles pour préserver la sécurité des agents et des usagers, avec maintien d'un service minimal (horaires ajustés).
- Vigilance rouge : service fortement réduit quelle que soit la menace (tempête, canicule, etc.).

Des adaptations spécifiques sont nécessaires
1- Collecte en porte-à-porte
- Inondation : report des tournées dans les secteurs concernés.
- Vent violent : report ou annulation de certaines tournées, avec rattrapage ultérieur.
- Canicule : début des tournées avancé à 5h30 au lieu de 6h pour limiter l'exposition des agents à la chaleur.

2- Collecte des points d'apport volontaire
- Suspension temporaire en cas de vent violent.
- Horaires adaptés en période de forte chaleur, avec travail continu de 6h à 13h.

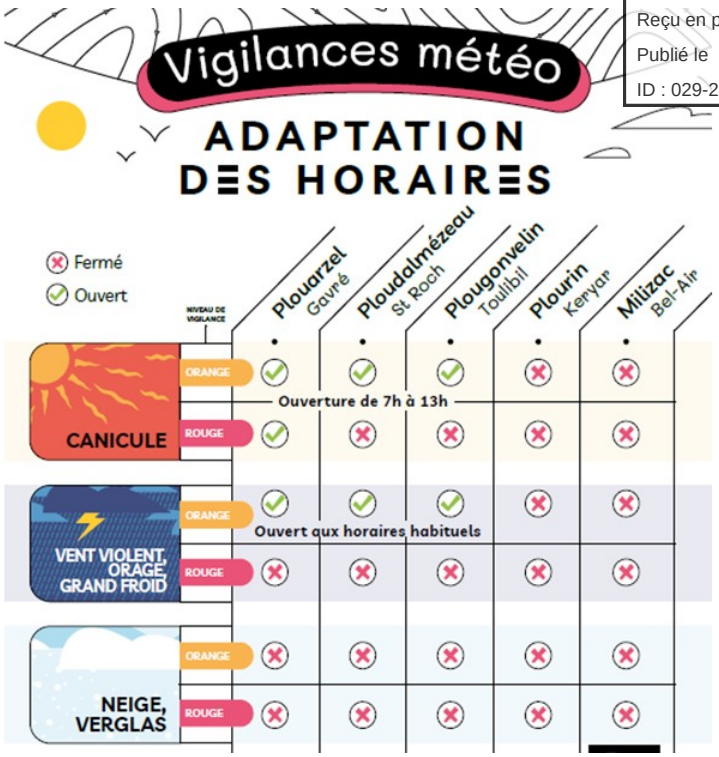
3- Collecte en déchèteries
La gestion du haut de quai est assurée par l'entreprise TRIBORD, avec un plan de continuité pour limiter l'exposition des agents aux intempéries et à la chaleur. Ce plan inclut :
- l'adaptation des horaires et de l'organisation du travail,
- du temps de repos supplémentaires à l'abri,
- des mesures de réduction des risques dans les périodes critiques.

Ainsi en vigilance orange ou rouge, les déchèteries de Plourin et Milizac (avec habituellement 1 seul agent) sont fermées.

Pour les autres déchèteries (habituellement avec 2 agents) :
- Orange neige-verglas : fermeture.
- Orange vent violent, orage, grand froid : ouverture aux horaires habituels.
- Orange canicule : ouverture de 7h à 13h.
- Rouge neige-verglas, vent violent, orage, grand froid : fermeture générale.
- Rouge canicule : ouverture limitée de la déchèterie de Plouarzel, uniquement, de 7h à 13h.

Un dispositif complet d'information est prévu, avec :
- Affichage permanent en déchèteries,
- Informations mises à jour sur le site internet,
- Alertes et communication via la lettre Triroise et les réseaux sociaux,
- Relais des informations par les communes auprès de leurs habitants.

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20261104-CC2026_11_13-DE



DÉLIBÉRATION

Vu le Code général de la fonction publique territoriale,
Vu la délibération du conseil communautaire du 4 mars 2026, adoptant le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS),

Considérant la fréquence accrue des alertes vigilance météorologiques, notamment canicule,
Considérant la nécessité d'adapter ponctuellement les activités aux aléas météorologiques majeurs,

Le conseil communautaire est invité à approuver l'annexion du plan de continuité d'activité de TRIBORD au Plan Intercommunal de Sauvegarde.

Décision du Conseil communautaire : **adopté à la majorité - 1 abstention (Patrick BRIEND)**

Le président,
André TALARMIN

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté de communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.